

Vous envisagez de suivre le CAP Accordeur de Piano à la Fondation IJA de Toulouse. Voici un aperçu des dispositifs de financement et des aides disponibles pour soutenir votre projet de formation, en fonction de votre situation personnelle.

## 1. Si vous êtes inscrit(e) à France Travail (ex-Pôle emploi)

- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : France Travail peut financer tout ou partie des frais pédagogiques si la formation est validée dans le cadre de votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).
- **Rémunération pendant la formation** : si vous êtes non indemnisé(e) ou faiblement indemnisé(e), vous pouvez percevoir une rémunération via le dispositif de Rémunération des Formations de France Travail (RFPE).
- **Aide à la mobilité** : pour couvrir vos frais de déplacement, de repas et d'hébergement liés à la formation, une aide financière peut être sollicitée.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC) ou Programme Régional de Formation (PRF)** : ces dispositifs peuvent également financer votre parcours si la formation y est éligible.

## 2. Si vous êtes en situation de handicap reconnu (RQTH)

Cette formation est intégrée à l'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP), de la Fondation IJA pour personne déficientes visuelles. Elle peut donc être prise en charge dans le cadre d'une orientation vers un ESRP délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Cette orientation est réservée aux personnes déficientes visuelles pour lesquelles :

- le projet professionnel d'accordeur de piano est clairement établi ;
- la formation nécessite des compensations spécifiques (réadaptation, rééducation, accompagnement personnalisé)
- il est avéré que suivre cette formation dans un organisme de droit commun serait difficilement envisageable.

Dans ce cadre, la formation est intégralement financée (frais pédagogiques) et vous pouvez bénéficier :

- d'une rémunération par l'État via l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
- d'un accompagnement médico-psycho-social et pédagogique spécialisé ;
- d'un environnement adapté à la déficience visuelle.

En dehors de l'orientation ESRP, vous pouvez solliciter l'AGEFIPH (secteur privé) ou le FIPHFP (secteur public) pour le financement et l'adaptation du parcours. L'Appui Spécifique Handicap Visuel peut également vous accompagner dans un cadre de droit commun.

### 3. Si vous êtes en reconversion professionnelle

- **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** : vous pouvez bénéficier d'un congé de formation avec maintien de votre rémunération.
- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : vos droits acquis peuvent être mobilisés pour financer tout ou partie de la formation.
- **Plan de développement des compétences** : votre employeur peut financer la formation dans ce cadre.

### 4. Autres dispositifs de financement

- **Aides régionales ou départementales** : pour le transport, l'hébergement ou la restauration.
- **Bourses privées ou aides de fondations** : notamment pour des projets artistiques ou artisanaux.
- **Caisse de retraite ou mutuelle** : certains organismes proposent des aides à la reconversion ou à la formation.
- **Mission Locale** : pour les jeunes de moins de 26 ans, accompagnement et dispositifs spécifiques mobilisables.

### 5. Informations pratiques sur la formation

- **Coût** : 10 395 €.
- **Durée** : du 27 août 2025 au 12 juin 2026 (1 260 heures, dont 105 heures de stage).
- **Lieu** : Fondation IJA, 37 rue Monplaisir, 31400 Toulouse.
- **Clôture des inscriptions** : 1er juillet 2025.
- **Frais annexes** : les déplacements pour les examens (Lille ou Le Mans), l'hébergement et les repas ne sont pas pris en charge par l'IJA mais peuvent être couverts par certaines aides.

Nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller France Travail ou votre MDPH pour faire le point sur votre situation. N'hésitez pas à contacter la Fondation IJA pour obtenir un accompagnement personnalisé dans vos démarches de financement.

**Fondation IJA – Toulouse**  
[formation@ijatoulouse.org](mailto:formation@ijatoulouse.org)  
**05 61 14 82 28**